

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2019

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Monsieur BROGNIART et de Madame WATTEZ, absents excusés, ayant donné respectivement pouvoir à Mme PIRET et à M. le Maire, de Madame CUGNY Catherine et de Monsieur CUGNY François, absents excusés, de Mme RIVELON.

Présidence de Monsieur Marc SARPAUX, Maire

1°) Le Conseil approuve l'accord local proposé par la Communauté de Communes pour la répartition des sièges de conseiller communautaire. De 40 délégués, le Conseil communautaire passerait à 45 sièges et la Commune aurait 2 délégués.

2°) Emet un avis favorable à l'inscription du parcours de marche nordique au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

3°) S'oppose à toute convention avec la S.N.S.M qui rendrait la Commune responsable en cas d'accident mais propose de lui accorder chaque année une subvention si elle en fait la demande.

4°) Accepte de réaliser des travaux de revêtement de sol dans les deux classes de l'école primaire pour un coût HT de 6 118, 40 €.

5°) Fait remarquer que l'étroitesse de certaines voies communales nécessiterait la création d'aires de dégagement.

6°) Le Conseil émet un avis favorable pour une remise gracieuse partielle faisant suite à une mise en demeure de retirer deux pré-enseignes situées en bordure de la RD 191 et implantées par un propriétaire de gîtes.

7°) Prend connaissance du plan de financement pour le projet de restauration de l'église. M. le Maire fait savoir que la DRAC serait disposée à accorder une subvention à hauteur de 40 %. Le Conseil, tout en approuvant ce plan, (une abstention) demande que les travaux ne soient engagés qu'après l'octroi du maximum de subventions, compte tenu du coût élevé de cette opération.

8°) Sont évoqués :

- Les travaux de construction des logements locatifs Plaine du Gros Moulin,
- La kermesse des écoles prévue ce mardi 2 juillet à la salle des fêtes,
- Le départ des trois enseignantes du RPI,
- La divagation des chiens et les déjections canines,
- Une première réflexion sur le projet d'aménagement d'une aire d'accueil pour les camping-cars,
- La circulation toujours difficile au niveau de la ferme de M. Flament, un alternat avec feu tricolore serait plus sécurisant.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Marc SARPAUX

